

MUNICIPALITE DE BOLTON-OUEST  
**AVIS PUBLIC**  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
NO. 2017-06-0002

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ:

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du conseil municipal qui aura lieu le 10 juillet 2017 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest. Les personnes intéressées par cette demande sont invitées à assister à cette réunion et y présenter leurs observations.

**Dérogation mineure no. 2017-06-0002:**

La demande de dérogation mineure concerne le dépassement de la hauteur de l'agrandissement du bâtiment principal. La hauteur demandée est de 10.36 mètres (34.5 pieds) au lieu de 9 mètres (29.5 pieds) tel que stipulé par l'annexe C du règlement de zonage #264-2008.

Identification du site:

36 chemin Mason, lot 5 192 713  
Zone municipale : RES-2

Donné à Bolton-Ouest, ce 21<sup>ième</sup> jour du mois de juin 2017

Me Jean-François Grandmont, OMA  
Directeur général et secrétaire-trésorier